

Demande de virement de vos allocations familiales sur un compte bancaire

Modèle W

AVIS IMPORTANT!

Vous percevez vos allocations familiales par chèque circulaire, parce que nous ne connaissons pas votre numéro de compte.

Le versement de vos allocations familiales sur **un compte à vue** présente toutefois de grands avantages pour vous:

- Vous pouvez retirer de l'argent où et quand vous voulez, et le montant que vous souhaitez.
- Les allocations familiales (y compris l'allocation de naissance et la prime d'adoption) qui sont versées sur un compte à vue ne peuvent **pas être saisies le jour du versement**. A partir du jour suivant, cette protection diminue d'un trentième par jour. Attention: si le solde de votre compte est négatif, votre banque peut toutefois utiliser les allocations familiales versées pour régulariser votre compte.
- Un chèque circulaire peut se perdre ou être volé. Le paiement de vos allocations familiales sur un compte à vue est donc **beaucoup plus sûr**.
- Vous ne pouvez encaisser gratuitement un chèque circulaire que dans la banque qui à émis le chèque. Les autres banques réclament des frais d'encaissement.

Si vous souhaitez que nous versions vos allocations familiales sur un compte à vue, renvoyez-nous le formulaire ci-joint, dûment rempli. N'oubliez pas de faire compléter la case inférieure par votre banque.

Si vous éprouvez des difficultés à ouvrir un compte à vue, vous pouvez demander le service bancaire de base à n'importe quelle banque. Il s'agit d'un compte à vue qui est soumis à certaines conditions et qui coûte au maximum 14,84 euros (montant valable à partir du 1/1/2013) par an (loi sur le service bancaire de base).

Pour toute question éventuelle, vous pouvez vous adresser à notre organisme d'allocations familiales, nos gestionnaires de dossier sont à votre disposition. Pour des informations générales au sujet des allocations familiales, vous pouvez aussi vous adresser sur www.xerius.be.



N'oubliez pas de mentionner votre nom et votre numéro de dossier. Vous trouverez ce numéro sur toute votre correspondance. Vous pouvez retourner votre document complété au bureau de votre choix.

2000 Antwerpen - Brouwersvliet 4 bus 3 | Heures d'ouverture 7 h 30 à 16 h 30
1030 Brussel/Bruxelles - Koningsstraat 269, Rue Royale | 8200 Brugge - Gistelsesteenweg 294 bus 201
9000 Gent - St-Pietersplein 60a bus 1 | 3500 Hasselt - Ilgatlaan 19 | 2200 Herentals - Augustijnenlaan 2a
8500 Kortrijk - Kennedypark 33b | 2800 Mechelen - Stationsstraat 61 | 2300 Turnhout - Vogelzang 1 bus1

Heures d'ouverture
8 h à 12 h
13 h à 16 h

Vous pouvez nous joindre par téléphone de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Numéro du dossier _____ / _____

Païement des allocations familiales par virement à un compte auprès de la Banque de la Poste ou d'un établissement de crédit soumis au contrôle de la Commission Bancaire.



Les allocations familiales sont payées à la mère ou à la personne qui la remplace dans le ménage. Le montant peut uniquement être versé sur un compte à vue à son nom ou sur un compte commun au nom des deux partenaires, sur lequel elle peut effectuer des opérations.

1 Déclaration à l'allocataire

Je soussigné, (Pour les femmes: nom de jeune fille)

Prénom _____ Nom _____

Numéro national _____ (Il figure dans le coin supérieur droit de votre carte SIS.)

homme femme Nationalité _____ Né(e) le _____

Rue _____ Numéro _____ Boîte _____

Numéro postal _____ Localité _____ Pays _____

demande que mes allocations familiales soient versées sur le compte (Le numéro figure sur vos extraits de compte.)

IBAN _____ BIC _____

ouvert à mon nom à mon nom et à celui de _____

Date _____ Signature _____



Veillez faire remplir la déclaration ci-dessous par l'institution financière. Si votre numéro de compte change ultérieurement, vous devrez aussi le signaler au moyen de ce formulaire.

2 Déclaration de l'institution financière

Pour un compte ouvert au nom d'un seul titulaire

Nous déclarons que le compte

IBAN _____ BIC _____

est ouvert au nom de _____

Rue _____ Numéro _____ Boîte _____

Numéro postal _____ Localité _____ Pays _____

Pour un compte commun

Nous déclarons que la signature de _____

suffit pour disposer du compte

IBAN _____ BIC _____

ouvert au nom de _____

Rue _____ Numéro _____ Boîte _____

Numéro postal _____ Localité _____ Pays _____

et _____

Rue _____ Numéro _____ Boîte _____

Numéro postal _____ Localité _____ Pays _____

Date _____ Signature _____

Cachet _____

Ces renseignements sont demandés pour pouvoir payer les allocations familiales. Si vous voulez consulter ou corriger les données qui vous concernent, n'hésitez pas à contacter nos services.